



Lyon, le 30 janvier 2011

Monsieur Luc Chatel  
Ministre de l'Éducation nationale  
110, rue de Grenelle  
75357 PARIS SP 07

Secrétariat national :  
BP 8337  
69356 LYON CEDEX 08  
tél 04 78 74 47 22 - fax 04 78 01 22 14  
apbg@wanadoo.fr

Objet : Programme de terminale S

Monsieur le Ministre,

Suite à l'étude par de nombreux collègues du programme de TS paru au B.O. du 13 octobre 2011, plusieurs éléments qui apparaissent semblent à remettre en cause dans l'intérêt des élèves, ceci en fonction de l'examen final national du baccalauréat et compte tenu d'un horaire et d'un nombre de semaines de travail limités.

Pour le programme spécifique

Trois aspects essentiels sont à souligner.

Le volume du programme du tronc commun (malgré l'allègement déjà opéré par rapport aux projets de programme) est trop important. Compte tenu des notions et connaissances à construire, il apparaît que le premier thème nécessite au minimum 19 semaines, et il en est de même pour l'ensemble des thèmes 2 et 3. Des allègements sont donc indispensables.

L'explicitation est très hétérogène selon les parties du programme. En raison de l'examen final, il est nécessaire d'avoir des limites explicites sur toutes les parties du programme.

Une explicitation organisationnelle, en particulier de la liaison entre les travaux pratiques et les cours, est indispensable pour structurer l'enseignement pour les élèves.

Pour le programme de spécialité

Le programme, en 3 parties, apparaît raisonnable. Il n'y a pas de problème de temps.

Par contre, les collègues regrettent l'absence de précision dans le libellé, en particulier sur les thèmes 1 et 3. Si les collègues ayant déjà pratiqués l'ancien programme, s'y retrouveront sans trop de difficultés, ce ne sera pas le cas pour les professeurs n'ayant jamais enseignés la spécialité. Il serait donc utile de rajouter des précisions et des limites explicites.

L'APBG regrette, une nouvelle fois, que le groupe technique n'ait pas retenu l'ensemble de ses remarques.

Aussi, nous sommes à votre disposition pour expliciter nos remarques et faire des propositions permettant un dialogue au service des lycéens et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Serge Lacassie,  
président de l'APBG